THE ISLAND REGULATORY AND APPEALS COMMISSION
Prince Edward Island
Île-du-Prince-Édouard
CANADA

AVIS

L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.

— PRIX DU PÉTROLE —

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 6 novembre 2020 – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 6 novembre 2020.

- Le prix de l'essence diminuera de 1,0 cent le litre.
- Le prix du mazout de chauffage et du diesel restera le même pour le moment.
- Le prix du propane augmentera de 1,5 cent le litre pour Irving Energy Distribution and Marketing, de 1,4 cent le litre pour Superior Propane, de 1,5 cent le litre pour Island Petroleum et de 1,2 cent le litre pour Kenmac Energy Inc. et Noonan Petroleum.

Le prix de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 93,8 et 95,0 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 99,9 et 101,1 cents le litre.

Le prix maximum du mazout de chauffage sera de 70,1 cents le litre.

Le prix maximum du propane se situera entre 73,1 et 74,2 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits pétroliers, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 13 novembre 2020.

—30—